

L'INFOBUS



Novembre 2006

www.csn.qc.ca

On se remet en marche !



De gauche à droite : François Juneau, secrétaire général de la Fédération des employées et employés de services publics–CSN, Yves Richer, secrétaire du secteur transport scolaire, Jacques Forgues, président du secteur, Luc Laberge, conseiller provincial au dossier, Serge Létourneau vice-président du secteur.



Les délégué-es ont accompli un travail important au cours de la rencontre qui s'est tenue à Trois-Rivières, le 20 octobre. Des assurances collectives, en passant par les questions relatives à la sécurité, les sujets abordés l'ont tous été dans la perspective d'améliorer le sort des conducteurs et des conductrices de véhicule scolaire.

Sommaire

- Votre comité exécutif vous fait part des priorités, pages 2 et 3
- Application de la politique du tabac et ses conséquences sur la sécurité des élèves, page 4
- Prochain conseil sectoriel, page 4

En route pour nos priorités

Consœurs et confrères,

D'entrée de jeu, il faut noter les importantes percées réalisées par le secteur, au cours des ans, dans sa lutte pour faire reconnaître notre métier de conducteur et de conductrice d'autobus scolaire. Je veux souligner tout le travail accompli par le comité exécutif précédent, sous la présidence de Cécile Croze. Je tiens à remercier Cécile, en mon nom ainsi qu'au nom de tous les syndicats du transport scolaire, pour son implication et sa grande solidarité. Je veux également remercier Guy Bergeron, qui a fait un excellent travail au poste de secrétaire.

Malgré la lueur d'espoir qui brille au bout de notre route, il reste néanmoins des points primordiaux à régler pour atteindre notre objectif. La prochaine ronde de négociation avec le gouvernement nous en offrira l'occasion.

Premier point incontournable : nous devons obtenir que le gouvernement gèle ses enveloppes budgétaires dédiées au transport scolaire afin d'exiger des commissions scolaires qu'elles ne détournent pas une partie de ces fonds à d'autres fins, comme ce fut encore le cas lors des augmentations de budget en 2004.

Lors de toutes nos discussions avec le ministre de l'Éducation, ce dernier nous promettait d'être très vigilant à ce sujet. Hélas, nous connaissons l'histoire : les commissions scolaires sont fidèles à leurs bonnes vieilles habitudes et ont détourné majoritairement les fonds dédiés au transport.

Mais cette année, nous chanterons peut-être au ministre, sur un air connu...

Comme d'habitude, vous promettez d'être vigilant
Comme d'habitude, vous ferez semblant
Et comme d'habitude, nous serons perdants
Mais, Monsieur le ministre, soyez assuré
Que nous montrerons les dents
Que cette année, nous changerons le refrain
Et, Monsieur le ministre, soyez assuré
Que, cette année, nous serons gagnants

Préparez vos slogans ! Cette année, encore, avec l'ajout hebdomadaire de 90 minutes d'enseignement au niveau primaire, le gouvernement a versé des montants compensatoires. Mais, après une étude sommaire, force est de constater que le refrain se perpétue. Plusieurs des commissions scolaires se sont comportées en réels brigands et rares sont celles qui ont appliqué ces sommes au budget du transport. Et les transferts de fonds seraient de l'ordre de 40 à 50 %. Les plus gourmandes ont tout gardé.

Assez, c'est assez. On en a ras le pompon ! L'argent qu'elles détournent ainsi du transport scolaire représente des augmentations de salaire qu'on nous vole. C'est inadmissible !

Un autre point très important : il faut qu'une politique nationale de discipline et de sécurité dans le transport scolaire soit instaurée. Il faut que soient établies des règles de fonctionnement uniformisées à l'échelle du Québec.

Sur ce, mes collègues Serge Létourneau, vice-président, et Yves Richer, secrétaire, nous livrent les grandes lignes de cette politique nationale.

Jacques Forgues,
président du secteur transport scolaire, FEESP-CSN



Nous devons appuyer nos demandes et déployer certains moyens d'action. Plusieurs se rappelleront des virées jaunes de 2003 qui nous ont permis de mettre nos revendications sur la place publique.

Mot du vice-président

Vous avez tous entendu parler de « politique nationale de sécurité et de discipline en transport scolaire ». Bien sûr, la bataille que nous avons menée pour l'amélioration du financement de cette industrie était essentielle et continue encore de l'être. Mais le dossier sur la politique nationale, que nous avons élaboré et que nous avons dû mettre en veilleuse, doit maintenant être mené à terme, puisque les dispositions qu'il renferme font partie intégrante de nos conditions de travail.

Le problème du manque d'uniformité dans les règles et de leur application en termes de dualité des droits et devoirs

des différents acteurs affectent à divers degrés le climat qui règne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des autobus.

Il est donc temps que ça change et, avec votre appui habituel, ça va changer. Le processus de syndicalisation doit aussi s'accélérer, car plus nombreux nous serons pour mettre l'épaule à la roue, plus nous pourrons escompter des résultats rapides et efficaces pour améliorer nos conditions de travail, en termes de financement, bien sûr, mais aussi en termes de climat de travail et de sécurité.

Serge Létourneau,
vice-président du secteur transport scolaire, FEESP-CSN

Mot du secrétaire

Accrédité depuis mars 2003, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transcobec-CSN regroupe environ 110 chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaire, urbain et adapté, dans la région de Saint-Jérôme.

Certains problèmes rencontrés dans l'entreprise, avant la syndicalisation, se sont développés au cours des années, par exemple, le non-respect de l'ancienneté, les circuits donnés aux chauffeurs sans affichage, la répartition des voyages faite de façon aléatoire, les heures supplémentaires et les jours fériés non payés. Les dossiers soumis à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) étaient souvent contestés et rejetés, faute d'une défense adéquate, forçant ainsi l'employé à recourir à l'assurance-emploi. Et j'en passe...

À la suite d'une campagne menée par le secteur transport scolaire dans la région des Laurentides, les employé-es de Transcobec se sont regroupés et se sont syndiqués. Les employé-es se sont imposés par leur action et par leur

détermination, et se sont faits entendre auprès de l'employeur afin d'obtenir de meilleures conditions de travail. Ils ont convenu qu'il valait mieux être regroupés dans un syndicat pour réussir à éliminer les iniquités et à faire respecter leurs droits.

De plus, la CSN nous a permis de nous rassembler, tant au niveau provincial qu'au niveau régional. Nous représentons ainsi une force afin de porter notre message et de faire valoir directement à ceux qui nous payent, autant le gouvernement, les commissions scolaires que l'employeur, les revendications des chauffeurs.

Avec la signature de notre première convention collective, nous avons obtenu une reconnaissance de notre métier, de meilleures conditions de travail, une protection des droits en santé et en sécurité au travail ainsi que le respect du Code du travail. Une sacrée bonne chose de faite !

Yves Richer,
secrétaire du secteur transport scolaire, FEESP-CSN

En conclusion, nous devons nous mobiliser, nous unir et bâtir ensemble un rapport de force pour affronter le gouvernement. Je lance donc un appel à tous les syndicats du transport scolaire, peu importe la bannière. Vous êtes tous en droit de demander à vos instances que l'on s'unisse pour réussir à se faire reconnaître, une fois pour toutes. Et à tous ceux qui ne sont pas syndiqués, pensez-y : le meilleur investissement que vous pouvez faire dans votre travail, c'est de vous regrouper en syndicat. Et nous, au secteur transport scolaire FEESP-CSN, nous vous souhaitons la bienvenue !

Le comité exécutif du secteur transport scolaire,
FEESP-CSN

